7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

7.1 Avis et communiqués
7.2 Réglementation de l'Autorité
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
7.4 Autres consultations
7.5 Autres décisions

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

À la suite du vote électronique qui s'est terminé le 26 février 2015, les trois candidats suivants, dirigeants de cabinets ou d'assureurs appartenant aux groupes identifiés ci-dessous, ont été élus aux postes d'administrateurs de la Chambre de l'assurance de dommages :

	Nom	Certificat	Groupe (*)
1	**Mme Marie-Claude Dulac**	Expert en sinistre	**Groupe 1**
2	**Mme Lucie Fréchette**	Courtier en assurance de dommages	**Groupe 2**
3	**Mme Marie-Lucie Paradis**	Expert en sinistre	**Groupe 3**

(*) **Groupe 1** : Assureurs qui distribuent leurs produits par l'entremise d'agents en assurance de dommages

Groupe 2 : Cabinets, autres que des assureurs, inscrits dans la discipline de l'assurance de dommages qui exercent leurs activités par l'entremise de courtiers en assurance de dommages

Groupe 3 : Assureurs qui distribuent leurs produits principalement par l'entremise de courtiers en assurance de dommages

Groupe 4 : Cabinets, autres que des assureurs, inscrits dans la discipline de l'expertise en règlement de sinistres

Le 12 mars 2015

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.